



L'IDENTIFICATION DES USAGERS (POR)

La double identification : une action importante!

La double identification de l'utilisateur est obligatoire avant de pouvoir lui dispenser un soin ou un service. Elle est faite en partenariat avec l'utilisateur et la famille en expliquant la raison de cette importante mesure de sécurité.

Cette identification permet de s'assurer que le bon soin et le bon service sont donnés à la bonne personne.

Concrètement, la double identification d'un usager signifie que deux identificateurs uniques à la personne doivent être utilisés avant que l'utilisateur reçoive une intervention ou un service. C'est une pratique organisationnelle requise (POR).

Qu'est-ce qu'un identificateur unique à la personne?

Selon la situation, ça peut être :

- ✓ La reconnaissance du visage hors de tout doute;
- ✓ Une photo;
- ✓ L'identification positive par l'utilisateur ou par un proche par le prénom et le nom;
- ✓ L'identification positive par l'utilisateur ou par un proche par la date de naissance.
- ✓ NB : le prénom et le nom et la date de naissance sont deux identificateurs uniques différents à la personne;
- ✓ Une carte d'identité reconnue (ex. : le permis de conduire, la carte d'assurance-maladie);
- ✓ Un bracelet d'identification.

La double identification permet d'éviter les erreurs qui pourraient occasionner des événements préjudiciables à l'utilisateur, tels le non-respect de la vie privée, les réactions allergiques, les erreurs liées aux médicaments, les erreurs sur la personne etc. Il est donc important, lorsque nécessaire, d'expliquer aux usagers pourquoi la double identification est réalisée.

Pour en savoir plus, la [Politique relative à l'identification des usagers \(PO-08\)](#) présente les modalités d'application de l'identification des usagers et les identificateurs qui peuvent être utilisés, selon les contextes d'intervention. Cette politique est disponible sur la Zone-CIUSSS.

La double identification avant chaque intervention et chaque service permet d'offrir des services de qualité et sécuritaires.

